Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio

Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft

Band: 20 (1902)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

№ 47 XX. Jahrgang. Bern, Montag, 10. Februar. 1902 Berne, Lundi, 10 février. XXme année. № 47
Erstes Blatt. Première feuille.

Abonnemente:
Schweiz: Jährlich Fr. 6.
2tes Semester . » 3.
Ausland: Zuschlag des Porto.
Es kann nur bei der Post abonniert werden.
Preis einzelner Nummern 10 Cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Abonnements:
Suisse: un an . . fr. 6.
2e semestre . . » 3.
Etranger: Plus frais de port.
On s'abonne exclusivement aux offices postaux.
Prix du numéro 10 cts.

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2 mal täglich, ausgenommen Sonn- und Feiertage.
Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement.
Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce.
Paraît 1 à 2 fois par jour, les dimanches et jours de fête exceptés.

Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.
Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Borgiszeile (für das Ausland 35 Cts.).
Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.
Prix d'insertion: 25 cts. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 cts.).

Inhalt — Sommaire

Handelsregister. — Registre du commerce. — Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel. — Warenverkehr der wichtigsten Länder 1890 und 1900. — Getreidemarkt. — Spanische Notenbank. — Ausländische Banken. — Banques étrangères.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister. — I. Registre principal. — I. Registro principale

Bern — Berne — Berna

Bureau Bern.

1902. 6. Februar. Der **Grütliverein der Stadt Bern,** mit Sitz in Bern (S. H. A. B. 1883, pag. 885; 1894, pag. 978 und 1895, pag. 871), hat in der Vereinsversammlung vom 13. Januar 1902 seinen Vorstand teilweise neu bestellt wie folgt: als Vicepräsident: Titus Walfer, von Wald (Appenzell); als I. Sekretär: Johannes Huber, von Töss bei Winterthur, und als II. Sekretär: Ernst Rufer, von Zuzwyl (Bern); alle in Bern wohnhaft.

Bureau Biel.

6. Februar. Die Kollektivgesellschaft unter der Firma **Quain-Burrus** & Cie in Biel (S. H. A. B. Nr. 27 vom 25. Januar 1901) hat sich aufgelöst. Die Firma ist erloschen. Aktiven und Passiven gehen über an die Firma «Arthur Quain» in Biel.

Inhaber der Firma **Arthur Quain** in Biel ist Arthur Quain-Burrus, von Beurnevesin, wohnhaft in Biel. Dieselbe übernimmt Aktiven und Passiven der erloschenen Firma «Quain-Burrus & Cie». Natur des Geschäfts: Bieler Möbelfabrik. Geschäftslokal: Mittelstrasse 22 und 28.

Bureau Langnau (Bezirk Signau).

7. Februar. Die **Landwirthschaftliche Genossenschaft Langnau und Umgebung,** mit Sitz in Langnau (S. H. A. B. Nr. 32 vom 29. Januar 1900, pag. 129 und dortige Verweisung), hat in ihrer Generalversammlung vom 24. Januar letzthin an Stelle des zurückgetretenen Christian Wittwer zum Präsidenten gewählt: Gottfried Gerber, von Langnau, in Ilfis, und an dessen Platz als Vicepräsident und Kassier: Fritz Gerber, von Langnau, in Ilfis, welche beiden kollektiv mit dem bisherigen Sekretär Friedrich Vögeli je zu zweien die rechtsverbindliche Unterschrift für die Genossenschaft führen.

Bureau de Moutier.

6 février. La **Société coopérative de Consommation de Reconvillier,** association à Reconvillier (F. o. s. du c. du 4 décembre 1899, nº 374, page 1505), a, dans son assemblée générale du 1er février 1902 revisé quelques dispositions de ses statuts et apporté par là les modifications suivantes aux faits publiés dans la Feuille officielle suisse du commerce du 4 décembre 1899: Le siège social de l'association est à Reconvillier. La fortune de l'association répond seule de ses engagements. La responsabilité personnelle des sociétaires est exclue. Peut devenir membre de l'association, toute personne demeurant dans le rayon d'affaires de celle-ci et qui, par écrit, exprime au comité son intention de faire ses emplettes dans les établissements de l'association. Les autres points de la publication du 4 décembre 1899 n'ont pas subi de modifications.

Glarus — Glaris — Glarona

1902. 7. Februar. Die Firma **M. Spitz** in Glarus (S. H. A. B. Nr. 74 vom 7. März 1899, pag. 295) ist infolge Bevormundung des Inhabers gestrichen worden.

7. Februar. Die Firma **Josua Hefti** in Schwanden (S. H. A. B. Nr. 85 vom 11. April 1891, pag. 350) ist infolge Verkaufs des Geschäftes erloschen.

Freiburg — Fribourg — Friborgo

Bureau d'Estavayer.

1902. 6 février. La raison **Charles Ducry,** à Dompierre (F. o. s. du c. du 24 janvier 1894, nº 13, page 69), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

Bureau de Romont (district de la Glâne).

7 février. Le chef de la maison **Henri Paratte,** à Romont, est Henri Paratte, de Muriaux (Jura bernois), domicilié à Romont. Genre de commerce: Denrées coloniales.

Basel-Land — Bâle-Campagne — Basilea-Campagna

1902. 6. Februar. Der Verwaltungsrat der **Basellandschaftlichen Hypothekenbank** in Liestal (S. H. A. B. Nr. 50 vom 7. April 1883, pag. 385; Nr. 310 vom 16. Dezember 1897, pag. 1270, und Nr. 271 vom 2. August 1900, pag. 1087) hat die an Gottlieb Blattner erteilte Befugnis zur Führung der rechtsverbindlichen Unterschrift infolge dessen Rücktrittes als I. Buchhalter widerrufen.

Thurgau — Thurgovie — Thurgovia

1902. 5. Februar. Inhaber der Firma **J. U. Niederer-Zürcher** in Bischofszell ist Jacob Ulrich Niederer, von Trogen, in Bischofszell. Manufakturwarenhandel en gros.

Tessin — Tessin — Ticino

Ufficio di Lugano.

1902. 6 febbraio. Il proprietario della ditta **Achille Roveri,** in Lugano, è Achille Roveri, di Luigi, di Piacenza (Italia), domiciliato a Lugano. Genere di commercio: Salumi e commestibili.

6 febbraio. Il proprietario della ditta **A. Baroni,** in Lugano, è Angelo Baroni di Carlo, di Mantova (Italia), domiciliato a Lugano. Genere di commercio: Articoli alimentari, compresi i liquidi.

Waadt — Vaud — Vaud

Bureau de Lausanne.

1902. 5 février. La raison **F. Kuenzi,** à Lausanne, confiserie et pâtisserie (F. o. s. du c. du 20 mars 1895), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

5 février. La raison **Ls Dagon,** à Lausanne, cordonnier et marchand de chaussures (F. o. s. du c. du 31 janvier 1883), est radiée ensuite de remise de commerce.

5 février. Le chef de la maison **Ls Dagon,** à Lausanne, est Louis, fils de Louis Dagon, d'Onnens, domicilié à Lausanne. Genre de commerce: bottier et marchand de chaussures. Magasin: 11, Place St-François.

Bureau de Nyon.

7 février. Sous la dénomination de **Société l'Union,** il est fondé une société régie par le titre 28 du C. O. Cette société a son siège à Nyon et a pour but d'acheter du terrain et de faire construire des bâtiments destinés à fournir à la Société de Tempérance de la Croix Bleue, à Nyon, à celle de l'Union Chrétienne des Jeunes gens, aussi à Nyon, et à celle de la Crèche, également dans cette ville, les locaux qui leur sont nécessaires. Les statuts portent la date du 7 février 1902. La durée de la société est illimitée. Font partie de la société: 1º les propriétaires de parts émises lors de la fondation: 2º les souscripteurs ultérieurs. Le fonds social est fixé à vingt-cinq mille francs, divisé en deux cent cinquante parts de cent francs chacune. Il pourra être augmenté par décision de l'assemblée générale. Les obligations de la société ne sont garanties que par l'avoir social de celle-ci. Les organes de la société sont: *a.* l'assemblée générale; *b.* le comité. Le comité est composé de neuf membres nommés par l'assemblée générale pour le terme de trois ans et rééligibles. Les publications de la société se font par la Feuille des avis officiels du canton de Vaud. La société est représentée vis-à-vis des tiers par son comité; la signature collective du président et du secrétaire engage valablement la société. En cas de dissolution, l'avoir net de la société sera réparti à prorata de chaque part. Le président du comité est Robert Matthey, de Neuchâtel, et le secrétaire: Georges André, de St-Cergues, les deux à Nyon.

Bureau du Sentier.

5 février. Par suite de la fondation de la «Société anonyme de Menuiserie mécanique de La Vallée», à L'Abbaye, laquelle a repris la suite des affaires de J. Capt, propriétaire de l'Usine du Moulin, à L'Abbaye, en date du 11 novembre 1901, l'ancienne raison **J. Capt,** au Sentier (F. o. s. du c. du 16 mars 1891), est radiée à partir de cette date.

Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel

Bureau de La Chaux-de-Fonds.

1902. 4 février. Le chef de la maison **Alf: Ducommun,** à La Chaux-de-Fonds, est Alfred-Ernest Ducommun, de La Chaux-de-Fonds, y domicilié. Genre de commerce: Porcelaines, cristaux, lampes, ustensiles de ménage. Bureaux: 4, Rue Léopold Robert.

5 février. Dans ses assemblées des 29 novembre et 4 décembre 1901, l'**Association des ouvriers monteurs de boîtes or de La Chauxdefonds,** (F. o. s. du c. du 15 novembre 1901, nº 383), à La Chaux-de-Fonds, a procédé au renouvellement de son comité de direction qui est actuellement composé de: Charles Durig, président, Reynold Theurillat, secrétaire-correspondant, et Jules Jeanrenaud, caissier, tous domiciliés à La Chaux-de-Fonds et signant collectivement au nom de l'association.

Genf — Genève — Ginevra

1902. 5 février. La maison **Strobino et fils,** inscrite aux Eaux-Vives (F. o. s. du c. du 6 mai 1898, page 579), a transféré depuis le 20 décembre 1901, son siège commercial à «La Prairie», Route de Lancy (commune de Carouge), où elle continue pour une entreprise de charpente, menuiserie et ébénisterie.

5 février. La maison **Ernest Peschier,** négociation de valeurs à lots, inscrite à Plainpalais (F. o. s. du c. du 17 octobre 1901, page 1410), a transféré depuis le 28 décembre 1901, son domicile commercial à Genève, 16, Boulevard de Plainpalais.

5 février. Aux termes de procès-verbal dressé par Me Eugène Moriaud, notaire, à Genève, le 4 février 1902, la société anonyme ayant pour titre **Société Immobilière Centrale,** et ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 6 novembre 1900, page 1464), réunie en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, a, en modification de l'article septième de ses statuts, augmenté son capital social s'élevant primitivement à fr. 150,000 et l'a porté à quatre cent cinquante mille francs (fr. 450,000), par l'émission de 600 actions nouvelles de fr. 500 chacune, ce qui portera à 900 actions de fr. 500 au porteur le chiffre total des actions du capital social ainsi augmenté. Elle a décidé en outre de porter à sept, au lieu de quatre, le nombre actuel des membres du conseil d'administration et a nommé comme nouveaux administrateurs: Marc Camoletti, architecte; Jean-Louis Fuzier-Cayla, architecte, et Louis Grasset, entrepreneur, tous domiciliés à Genève.

B. 30.

Compte de profits et pertes
de la Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel
et de ses succursales à la Chaux-de-Fonds et au Locle
pour l'exercice 1901.

(Sauf ratification légale.)

Doit — Charges

					I. Frais d'administration.
		7,822	25		Indemnité aux membres de l'administration, non compris les tantièmes.
		111,783	55		Appointements et gratifications des employés et surnuméraires.
		6,550	—		Location.
		5,212	02		Chauffage, éclairage, service et surveillance.
		15,444	03		Fournitures de bureau (impressions, insertions, abonnements, formulaires, etc.).
		13,337	17		Ports de lettres, dépêches et frais de concordat.
		4,500	—		Frais de confection de billets de banque (amortissement).
		5,265	60		Mobilier: Fournitures, entretien (amortissement).
		3,511	20		Divers.
201,109	20	27,683	38		Frais pour faire venir des espèces de l'étranger.
					II. Impôts.
		7,491	95		Impôt fédéral sur billets de banque.
52,443	60	44,951	65		Impôt cantonal sur billets de banque.
					III. Intérêts débiteurs.
					a. Sur engagements en comptes courants.
		64,378	04		A comptes de banques d'émission et correspondants.
		151,321	24		A comptes courants créanciers.
		186,267	30		A dépôts en caisse d'épargne.
					b. Sur engagements d'autre nature.
					Sur engagements à terme (bons de dépôts à terme et obligations):
				680,701. 40	Intérêts et coupons payés.
				13,312. 75	Intérêts et coupons échus non perçus.
				407,187. 39	Prorata d'intérêts au 31 décembre 1901.
				1,101,201. 54	
1,190,703	47	788,736	89	312,464. 65	A déduire: Prorata d'intérêts, intérêts et coupons non perçus de l'exercice précédent.
					IV. Pertes et amortissement.
		3,926	35		Sur comptes courants débiteurs.
		38,439	15		Sur bâtiment de la banque.
		35,000	—		Allocation à la réserve spéciale pour risques en cours.
87,365	50	10,000	—		Allocation à la caisse de retraite des employés.
					V. Intérêts réglementaires et répartitions sur fonds propres.
20,600	—				Intérêts du fonds de réserve de fr. 515,000 à 4 % (voir annexe n° 2).
					VI. Bénéfice net.
		5,953	78		Solde au 31 décembre 1900.
338,047	19	332,093	41		Bénéfice net de l'exercice 1901.
1,890,268	96				

Avoir — Produits

					I. Produit du compte d'effets de change.
					Effets escomptés sur la Suisse:
				160,923. 71	Intérêts perçus et commissions
				26,131. 80	Réescompte de l'exercice précédent à 4½ %
				187,055. 51	
				23,838. 60	A déduire: Réescompte au 31 décembre 1901 à 4 %
163,216	91				
					Effets sur l'étranger:
				87,397. 14	Intérêts perçus et commissions
				7,190. 30	Réescompte de l'exercice précéd. à 3—6 %
				94,587. 44	
				12,536. 42	A déduire: Réescompte au 31 décembre 1901 à 3—4 %
82,051	02				
					Avances sur nantissement:
				40,874. 33	Intérêts perçus et commissions
				472. 40	Réescompte de l'exercice précédent à 4½ %
				5,370. 35	Intérêts échus et non payés à la fin de l'exercice
				46,717. 08	
					à déduire:
			5,967. 75		Intérêts non payés à la fin de l'exercice précédent
			348. 10	6,315. 85	Réescompte au 31 décembre 1901 à 4 %
40,401	23				
					Effets à l'encaissement:
9,703	37	295,372	53		Produit d'encaissements, etc.
					II. Intérêts créanciers et commissions.
					a. Sur créances en comptes courants.
88,839	03				Des banques d'émission, correspondants et succursales
458,638	44				Des comptes courants débiteurs
15,090	02				Des comptes courants créanciers (commissions)
					b. Sur autres créances et placements.
					De créances à courte échéance.
					De créances sans engagements par lettres de change:
				101,123. 90	Intérêts et commissions perçus en 1901
				23,494. 85	Réescompte de l'exercice précédent
				12,760. 35	Intérêts échus et non payés à la fin de l'exercice
				137,379. 10	
				25,778. 25	A déduire: Réescompte au 31 décembre 1901
111,600	85				
					De placements hypothécaires de toute nature:
				713,719. 87	Intérêts perçus
				29,186. 65	Intérêts échus et non payés à la fin de l'exercice
				366,692. 90	Prorata d'intérêts au 31 décembre 1901
				1,109,599. 42	
				363,117. 50	A déduire: Prorata d'intérêts, intérêts échus et non payés de l'exercice précédent
746,481	92				
					D'effets publics:
				68,227. 14	Intérêts perçus sur les fonds publics propres
				77,586. 42	Bénéfice sur les cours des fonds publics propres
				8,486. 54	Prorata d'intérêts au 31 décembre 1901
				154,300. 10	
				13,952. 65	A déduire: Prorata d'intérêts de l'exercice précédent
				140,347. 45	
				6,694. 57	Commissions, etc., sur l'achat et la vente pour le compte de tiers
147,042	02	1,567,692	28		
					III. Produits des immeubles.
		6,899	—		Du bâtiment de la banque
					IV. Droits et indemnités.
		1,857	55		Droits de garde et gestion, sur dépôts de titres et objets de valeur, etc.
					V. Produits divers.
		10,714	22		Agio sur monnaies diverses, billets de banque étrangers, coupons etc.
					VI. Rentrées d'anciennes créances amorties.
		1,779	60		Sur compte de liquidations et soldes
					VII. Solde du bénéfice de l'année précédente.
		5,953	78		Report à nouveau
		1,890,268	96		

Annexe au compte de profits et pertes de la Banque cantonale neuchâteloise pour l'exercice 1901.

Répartition des bénéfices. (Suivant art. 57 de la loi.*)

Le bénéfice net de l'exercice 1900 se monte à		fr. 338,047. 19
A déduire: Intérêt sur le capital de dotation (dont 3½ % sur fr. 3,000,000 et 4 % sur fr. 1,000,000)	fr. 145,000. —	
A l'Etat pour intérêts supplémentaires	„ 918. 75	
„ „ 55 % sur fr. 190,000	„ 104,500. —	
Au fonds de réserve 40 % sur fr. 190,000	„ 76,000. —	
Au personnel de la banque 5 % sur fr. 190,000	„ 9,500. —	„ 335,918. 75
	Report à nouveau fr.	2,128. 44

(* Art. 57, 2me alinéa: Le produit net de chaque exercice annuel est affecté en première ligne, à payer l'intérêt du capital de dotation au taux fixé par le grand conseil, ainsi qu'à couvrir tous les frais accessoires qui se rapportent au service de cet emprunt.

Annexe n° 2. En vertu d'une décision du conseil d'administration, le fonds de réserve bénéficie pour l'exercice 1901 d'un intérêts de fr. 20,600.

B. 30.

Bilan annuel
de la Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel
et de ses succursales à la Chaux-de-Fonds et au Locle
au 31 décembre 1901.

(Sauf ratification légale.)

Actif

				I. Caisse.
		3,200,000	—	Couverture des billets, en espèces ayant cours légal.
		180,775	—	Autres valeurs en espèces ayant cours légal.
		3,380,775	—	*Encaisse légale.*
		201,450	—	Propres billets (voir annexe n° 1).
		592,400	—	Billets des autres banques d'émission suisses.
4,191,375	36	16,750	36	Autres valeurs en caisse.
				II. Créances à courte échéance. (Disponibles au plus tard dans les 8 jours.)
		161,103	94	Chèques, bons de caisse et de dépôt, effets sur place non rentrés et autres créances à courte échéance.
		42,010	14	Banques d'émission suisses, comptes débiteurs.
		1,239,377	31	Correspondants débiteurs.
		1,798,489	65	Comptes courants entre la banque principale et ses succursales.
3,246,927	53	5,946	49	Divers: Coupons à l'encaissement.
				III. Créances sur effets de change.
				Effets escomptés sur la Suisse:
				1,516,573. 56 échus dans les 30 jours.
				1,164,339. 15 „ entre 31 et 60 „
				643,922. 15 „ „ 61 et 90 „
		3,994,394	98	669.560. 12 „ après 90 „
				Effets sur l'étranger:
				1,210,243. 34 échus dans les 30 jours.
				929,562. 60 „ entre 31 et 60 „
				695,302. 15 „ „ 61 et 90 „
		2,895,573	79	60.465. 70 „ après 90 „
				Avances sur nantissement:
				293.720. 75 échus dans les 30 jours.
				152,488. 30 „ entre 31 et 60 „
				180,607. 30 „ „ 61 et 90 „
		1,177,022	—	550.205. 65 „ après 90 „
8,392,754	89	325,764	12	Effets à l'encaissement.
				IV. Autres créances à terme. (Disponibles après 8 jours.)
		6,401,164	30	Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.
		3.347,976	25	Comptes courants débiteurs avec crédit à découvert (État et communes).
		1,342,924	50	Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.
		652,045	—	Créances sans engagement par lettre de change, sans garantie, cédules communales.
29,965,244	—	18,221,133	95	Créances hypothécaires de toutes sortes.
				V. Placements à terme indéfini.
		239,475	—	Actions } suivant inventaire (voir annexe n° 2).
		1,511,862	—	Obligations } suivant inventaire (voir annexe n° 2).
		1,751,337	—	*Effets publics.*
1,772,497	26	21,160	26	Liquidations et soldes.
				VII. Placements fixes.
		400,000	—	Immeubles à l'usage de la banque.
400,002	—	2	—	Mobilier à l'usage de la banque.
				VIII. Comptes d'ordre.
		422,496	79	Prorata d'intérêts et intérêts échus non perçus sur articles de l'actif (voir détail au compte de profits et pertes).
682,415	54	259,918	75	Divers: Part revenant à l'État et tantièmes.
48,651,216	58			

Passif

				I. Emission de billets.
		7,798,550	—	Billets en circulation
		201,450	—	Propres billets en caisse (voir annexe n° 1)
		8,000,000	—	
				II. Engagements à courte échéance. (Remboursables au plus tard dans les 8 jours.)
		43,940	75	Banques d'émission suisses, comptes créanciers
		874,483	46	Correspondants créanciers
		5,376,673	37	Comptes courants créanciers (voir annexe n° 3)
		5,510,976	22	Dépôts en caisse d'épargne (voir annexe n° 4)
		1,509,350	91	Comptes courants entre la banque principale et ses succursales
		13,312	75	Intérêts échus et non encaissés
		9,500	—	Tantièmes
		13,338,237	46	
				IV. Autres engagements à terme. (Avec terme de remboursement dépassant 8 jours.)
		410,592	50	Comptes courants créanciers (voir annexe n° 3)
		14,459	70	Caisse de retraite des employés (voir annexe n° 6)
		624,034	95	Bons et dépôts à terme (bons de dépôts à terme, obligations, etc.) échus ou dont le remboursement peut être exigé dans le courant de l'année prochaine après dénonciation préalable
		20,875,056	02	Bons et dépôts à terme (bons de dépôts à terme, obligations, etc.) dont le remboursement ne peut avoir lieu dans le courant de l'année prochaine
		21,924,143	17	
				V. Comptes d'ordre.
		55,000	—	Réserve spéciale pour risques en cours (voir annexe n° 7)
		62,501	37	Réescompte sur articles de l'actif } Voir détail dans le compte de profits et pertes
		407,187	39	Prorata d'intérêts sur articles du passif } Voir détail dans le compte de profits et pertes
		250,418	75	Bénéfice net à répartir pour l'année 1901: Part revenant à l'État
		775,107	51	
				VI. Fonds propres.
		4,000,000	—	Capital versé
		611,600	—	Fonds de réserve statutaire (y compris l'allocation de 1901)
		2,128	44	Report du solde de bénéfice pour l'année 1902
		4,613,728	44	
		48.651,216	58	

Annexes au bilan annuel de la Banque cantonale neuchâteloise au 31 décembre 1901.

Annexe n° 1. Etat des billets de banque au 31 décembre 1901.

			Emission	En caisse	En circulation
455	billets de fr.	500 =	fr. 227,500	8,000	219,500
57,725	„ „ „	100 =	„ 5,772,500	146,000	5.626,500
40,000	„ „ „	50 =	„ 2,000,000	47,450	1,952,550
98,180	billets		fr. 8,000,000	201,450	7,798,550

Annexe n° 3. Comptes courants créanciers.

Les comptes courants créanciers se répartissent en:

a. 1311 comptes avec un avoir d'ensemble . . . . . fr. 5,376,673. 37
remboursables dans tous les cas dans les 8 jours.

c. 6 comptes avec un avoir d'ensemble . . . . . fr. 410,592. 50
remboursables suivant entente spéciale après 8 jours.

Annexe n° 4. Dépôts en caisse d'épargne.

L'article 12 du règlement est ainsi conçu:

„La banque opère les remboursements à vue, lorsque la somme à rembourser ne dépasse pas fr. 200. Elle peut exiger un avertissement d'un mois pour les prélèvements de fr. 201 à fr. 1000, et de trois mois pour ceux de fr. 1001 à fr. 3000."

Les dépôts sur livrets d'épargne se répartissent en:

a. 1745 dépôts avec un avoir jusqu'à fr. 200 . . . . . fr. 119,523. 61
5014 dépôts avec un avoir au-dessus de fr. 200 à fr. 200 par compte „ 995,000. —
remboursables dans tous les cas dans les 8 jours . . . fr. 1,114,523. 61

b. 5014 dépôts avec un avoir au-dessus de fr. 200,
éventuellement remboursables après 8 jours . . . . . „ 4,396,452. 61
remboursables dans la règle dans les 8 jours . . . . . fr. 5,510,976. 22

Annexe n° 5. Engagements éventuels.

Effets de change non encore échus au 31 décembre 1901 en circulation avec l'endossement de la banque . . . . . fr. 2,548,157. 25

Annexe n° 6. Caisse de retraite des employés.

Etat au 31 décembre 1900	fr. 16,679. 10
Intérêts perçus	„ 1,991. 35
Cotisations	„ 2,627. 30
Allocation de 1901	„ 10,000. —
	fr. 31,297. 75
A déduire: Achat de titres pour compte de la caisse	„ 16,838. 05
Etat au 31 décembre 1901	fr. 14,459. 70

Annexe n° 7. Réserve spéciale pour risques en cours.

Etat au 31 décembre 1900	Fr. 55,000. —
Emploi en 1901 pour le compte d'amortissement spécial	„ 35,000. —
	Fr. 20,000. —
Allocation de 1901	„ 35,000. —
Etat au 31 décembre 1901	Fr. 55,000. —

Annexe n° 2 (Inventaire des titres) voir page 188.

Annexe n° 2. Inventaire des titres.

Nombre	Désignation des titres			Nominal	Cours	Somme	
	I. Obligations.						
2	Obligations	3½ %	Etat de Neuchâtel 1893 (P.S.C.)	1,000	95	950	—
82	„	2¾ %	Consolidés Anglais . . .	Lg. 8,600	93 et 25. 20	201,549	60
84	„	3½ %	Hongrois 1897	Kr. 50,000	84 et 105	44,100	—
3	Billets de dépôt	4 %	Commune de Neuchâtel . .	300,000	pair	300,000	—
31	Obligations	3½ %	Commune de la Chaux-de-Fonds 1897	15,500	95	14,725	—
443	„	3½ %	Commune du Locle 1898 .	221,500	95	210,425	—
5	„	4 %	Commune de Corcelles Cormondrèche 1901 . . .	5,000	pair	5,000	—
39	„	4 %	de Fleurier 1901	19,500	„	19,500	—
5	„	3¾ %	Commune de Fontaines 1895	2,500	95	2,375	—
244	„	3½ %	Commune des Hauts-Geneveys 1899 . . .	122,000	95	115,900	—
20	„	4 %	de Môtiers 1901	10,000	pair	10,000	—
4	„	4 %	Ville de Zurich 1901 . .	2,000	100. 75	2,015	—
89	„	2 %	Ville de Paris 1899 (Métropolitain)	44,500	390 -90 n.v.	26,700	—
44/4	„	2 %	do. 1899 „	5,500	97. 50 -22.50 n. v.	3,300	—
25	„	4 %	Zürcher Eisenbahnbank .	25,000	pair	25,000	—
1	„	3½ %	Crédit Foncier Neuchâtelois remb. le 13 déc. 1902 .	2,000	„	2,000	—
20	„	3¼ %	Crédit Foncier Vaudois .	10,000	87	8,700	—
1	„	3½ %	do.	5,000	95	4,750	—
5	„	3½ %	Crédit Foncier Danois, garanties par l'Etat . .	Kr. 1,600	90 et 123.50	1,990	70
286	„	3½ %	Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry	143.000	95	135,850	—
	A reporter					1,134,830	30

Nombre	Désignation des titres			Nominal	Cours	Somme	
	Report					1,134,830	30
65	Obligations	3½ %	Société de Navigation Neuchâtel-Morat	32,500	95	30,875	—
2	„	3 %	Chemins Locaux d'Autriche	Kr. 20,000	78 et 123.50	16,376	10
69	„	4 %	Chemin de Fer Varsovie-Vienne, série X et XI .	Mk. 50,000	97. 75 et 123.50	60,360	60
39	„	4 %	Chemin de Fer Berthoud-Thoune	39,000	95	37,050	—
35	„	4 %	Société Suisse d'Industrie Electrique à Bâle, IIe Série	35,000	90	31,500	—
134	„	4½ %	Société en Commandite Ed. Dubied & Cie, Couvet .	67,000	99	66,330	—
97	„	4½ %	Société anon. des Fabriques de Chocolat & Confiserie J. Klaus au Locle, série B	48,500	99	48,015	—
160	„	4½ %	Société anon. des Fabriques de Chocolat & Confiserie J. Klaus au Locle, série C	80,000	99	79,200	—
11			Titres divers	7,500	—	7,325	—
			Total des obligations			1,511,862	—
	II. Actions.						
200	Actions		Nord-Est-Suisse	100,000	520	104,000	—
105	„		Union-Suisse, Priorité	52,500	520	54,600	—
62	„		Société en Commandite G. Favre-Jacot et Cie, Locle	31,000	500	31,000	—
105	„		Banque Commerciale Neuchâteloise . . .	52,500	475	49,875	—
			Total des actions .			239,475	—
			Total des obligations			1,511,862	—
			Total			1,751,337	—

Nichtamtlicher Teil — Partie non officielle

Warenverkehr der wichtigsten Länder 1890 und 1900

in Millionen Dollars.

(Einfuhr zum Konsum und Ausfuhr von einheimischen Produkten.)

	Einfuhr		Ausfuhr		Ueberschuss der Einfuhr (—) oder Ausfuhr (+)		Zu- oder Abnahme	
	1890 Dollars	1900 Dollars	1890 Dollars	1900 Dollars	1890 Dollars	1900 Dollars	Einfuhr %	Ausfuhr %
Argentinien .	137,3	109,5	97,3	149,2	— 40,0	+ 39,7	— 20,2	+ 53,3
Oesterreich-Ungarn . .	210,7	344,4	266,1	394,2	+ 55,4	+ 49.9	+ 63,4	+ 48,1
Belgien . . .	322,7	427,6	277,3	371,1	— 45,4	— 56,5	+ 32,5	+ 33,8
Bulgarien . .	16,3	8,9	13,7	10,4	— 2,6	+ 1,5	— 45,2	— 24
Kanada . . .	112,8	180,8	82,8[1]	169,0[1]	— 29,9	— 11,8	+ 60,3	+ 104
Kap der guten Hoffnung .	40,8	73,8	47,0	34,3	+ 6,2	— 39,5	+ 81,1	+ 27,1
Chile . . .	61.9	46,9	61,7	60,7	+ 13,8	+ 19,4	— 24,2	— 1,6
China . . .	161,9	152,2	111,0	114,7	— 50,9	— 37,5	— 6	+ 3,3
Dänemark . .	82,3	107,1[2]	62,7	72,4[2]	— 19,6	— 34,7	+ 30,2	+ 15,5
Egypten . .	39,9	69,8	58,7	82,9	+ 18,8	+ 13,1	+ 74,9	+ 41,2
Frankreich .	856,3	872,0[3]	724,4	801,5[2]	— 131,9	— 70,6	+ 1.8	+ 10,6
Deutschland .	986.6	1372,2	797,7	1097,5	— 194,9	— 274,7	+ 39,1	+ 38,6
Griechenland .	23,3	25,1	18,5	19,7	— 4,8	— 5,4	+ 7,6	+ 6,6
Britisch-Indien	265,8[4]	247,1	385,5	337,6	+ 119,7	+ 90 5	— 7	— 12,4
Italien . . .	254,7	328,1	172,9	258,3	— 81,8	— 69,9	+ 28,8	+ 49,4
Japan . . .	68,2	142,7	46.6	99,7	— 21,6	— 43,0	+ 109,3	+ 114
Mexiko . . .	51,2[4]	60,3	47,4	73,7	— 3,8	+ 13,3	+ 17,9	+ 55,5
Niederlande .	519,3	784,0	434,8	680,0	— 84,4	— 104,0	+ 60	+ 56,4
Norwegen . .	55,9	83,3	33,3	43,6	— 22,6	— 39,6	+ 48,9	+ 30,8
Portugal . .	47,8	64,5[5]	23,3	33,4[5]	— 24,6	— 31,1	+ 34,8	+ 43,6
Russland . .	228,1	335,0	389,0	322,9[2]	+ 160,9	— 12,1	+ 46,8	— 17
Spanien . . .	161,3	184,0	166,5	154,5	+ 5,2	— 29,5	+ 14,1	— 7,2
Schweden . .	100,8	143,2	81,6	104,9	— 19,2	— 38,3	+ 42,1	+ 28,6
Schweiz . .	184,0	214,4	135,8	161,4	— 48,2	— 53,0	+ 16,5	+ 18,8
Grossbritannien[6] .	2047,3	2545,5	1282,5	1417,1	— 764,8	— 1128,5	+ 24,3	+ 10,5
Ver. Staaten[7]	789,3	849,9	845,3	1370,8	+ 56,0	+ 520,8	+ 7,7	+ 62,2
Uruguay . .	33,5	24,8	30,1	30,4	— 3,4	+ 5,6	— 25,9	+ 1

[1]) Juli-Juni 1900, ohne Edellmetall in Barren und Münzen.
[2]) Kalenderjahr 1899.
[3]) April-März 1890/91 und 1900/1901.
[4]) Juli-Juni 1889/90 und 1899/1900, einschliesslich Edellmetall in Barren u. Münzen.
[5]) Provisorische Ziffern.
[6]) Kalenderjahr 1900.
[7]) Juli-Juni 1889/90 und 1900/01.

Verschiedenes — Divers.

Getreidemarkt. Die Centralstelle der Preussischen Landwirtschaftskammern schreibt unter dem 4. Februar: Im Getreideverkehr hat sich eine eigenartige Lage herausgebildet. Trotz den denkbar durchsichtigsten und gesunden Verhältnissen zeigt sich der spekulative Unternehmungsgeist in allen Ländern der Erde müde und apathisch, sobald es sich um Getreide handelt. Nirgends bestehen weitsichtige Termin-Engagements, nirgends wird eine grössere Anhäufung von Getreide sichtbar. In Tausenden von kleinen Besitzen zersplittert sich das Lager, niemand will sich mehr Getreide hinlegen, als er für die nächste Zeit bedarf, ja selbst nicht einmal in Frühjahrs- und Sommer-Dampfer-Abladungen sind bei den grossen Exportfirmen nennenswerte Vorkäufe gemacht worden. So lange alles programmmässig verläuft und namentlich auch Witterungsverhältnisse sich nicht irgendwie schädigend bemerkbar machen, so lange mag ja auch diese Vertrauensseligkeit ohne Schaden weiter bestehen bleiben. Jeder grössere Anstoss würde aber die Lage von Grund aus verändern müssen und dann könnten bei der knappen Versorgung die grössten Ueberraschungen auf ganz natürlichem Wege in die Erscheinung treten. Wie wenig unternehmungslustig zur Zeit die internationale Spekulation ist, zeigt am besten die Thatsache, dass die Aufwärtsbewegung der Preise an den österreichisch-ungarischen Plätzen auf den sog. Weltmarkt fast gar keinen Einfluss ausübte. In Wien notierte Frühjahrs-Weizen annähernd 10 Kr., d. h. M. 170 per Tonne, bei einem Eingangszoll von M. 30, während in Berlin gleichzeitig für Weizen M. 174 bei einem Eingangszoll von M. 35 gezahlt wurde.

Dass in Wien annähernd dieselben Preise wie in Berlin für Weizen bezahlt werden, gehört zu den Seltenheiten, zumal Oesterreich-Ungarn Decennien lang ein grosses Exportland für Weizen war. Noch interessanter fast ist, dass während der ganzen Woche österreichische und ungarische Getreidefirmen grosse Posten Kansas- und Walla-Weizen bezogen, die via Elbe über Tetschen, Laube, Aussig nach Böhmen giengen. Von südrussischem Weizen wurden einige Ladungen via Fiume und Triest zu Preisen nach Ungarn gehandelt, die vergleichsweise als sehr hohe zu bezeichnen sind.

Nichtsdestoweniger reagierte der «Weltmarkt» auf diese Thatsachen bisher nur wenig und nur vorübergehend. Früher für Berliner Rechnung angekaufte und für Berlin bestimmte Ladungen wurden nach dem Osten Deutschlands, nach Breslau, Glogau, Posen u. s. w. weiterverkauft, so dass man wohl sagen kann, dass, wenn nicht grössere Neubezüge in nächster Zeit möglich sind, der norddeutsche Getreidehandel ausverkauft hat.

Nach dem amerikanischen Statistiker Snow sind dort 1,2 Mill. Tonnen Weizen zu Fütterungszwecken verwandt worden. Wenn man bedenkt, dass der Ueberschuss der diesjährigen Ernte über die vorjährige insgesamt 4¼ Mill. Tonnen beträgt, würden jetzt von dem Plus nur noch 3,05 Mill. Tonnen übrig bleiben. Hieraus erklärt sich vielleicht auch die geringe Anlieferung der Farmer an die westlichen Stapelmärkte. Man hatte angenommen, dass die gewaltige diesjährige Weizenernte in Nordamerika auch Riesenanlieferungen an die westlichen Stapelplätze wie Chicago, Milwaukee, Toledo, Detroit, Kansas City, St. Louis, Minneapolis und Duluth bringen würde. Dies ist nicht der Fall. In den 4 Wochen, endend am 25. Januar, sind nämlich angeliefert worden in Tonnen: 1902 355,396, 1901 363,878. Die diesjährigen landwirtschaftlichen Anlieferungen haben nicht einmal die Höhe des Vorjahres zu erreichen vermocht.

— **Spanische Notenbank.** Der spanische Finanzminister hält es für an der Zeit, den Versuch einer Reduktion des Notenumlaufs zu machen und diesem eine solidere und rationellere Grundlage zu geben. Der in dieser Absicht den Cortes kürzlich vorgelegte Gesetzesentwurf sieht eine Trennung der Bank von Spanien in zwei von einander gänzlich unabhängige Departemente vor: eines für die Notenemission, eines für die übrigen Bankgeschäfte. Die Passiven des ersten Departements bestehen in den emittierten Noten und die Aktiven in den Verbindlichkeiten des Schatzamtes und im Barvorrat. Der Gesetzesentwurf enthält nun freilich noch eine Bestimmung, die die beabsichtigte Sanierung der Verhältnisse ziemlich illusorisch machen würde, indem die Banknoten als gesetzliches Zahlungsmittel erklärt werden, welche von den öffentlichen Kassen und dem Publikum wie Bargeld an Zahlungsstatt anzunehmen wären.

Ausländische Banken. — Banques étrangères.

Banque d'Angleterre.

	30 janvier. £	6 février. £		30 janvier. £	6 février. £
Encaisse métalliqus	30,557,597	25,183,864	Billets émis . . .	52,100.845	51,899,605
Réserve de billets	28,266,665	22.939,995	Dépôts publics . .	10,668,735	12,388,295
Effets et avances	26,973,536	27,295,812	Dépôts particuliers	40,781,869	39.051,746
Valeurs publiques	17,278,570	17,274,486			

Banque nationale de Belgique.

	30 janvier. fr.	6 février. fr.		30 janvier. fr.	6 février. fr.
Encaisse métall.	115,023,807	119,378,908	Circulat. de billets	643,193,860	611,724,540
Portefeuille .	537,151,578	518,030,225	Comptes-courants	77,925,331	90,961,611

Banque de France.

	30 janvier. fr.	6 février. fr.		30 janvier. fr.	6 février. fr.
Encaisse métallique .	3,557,824,090	3,571.011,361	Circulation de billets. . .	4,254,580,280	4,202,708,750
Portefeuille	751,831,855	572,168,690	Comptes cour.	705.871,346	626,504,555

Banca d'Italia.

	10 janvier. L.	20 janvier. L.		10 janvier. L.	20 janvier. L.
Moneta metallica	866,806,411	867.001,086	Circolazione . .	858,240,903	844.353,453
Portafoglio . .	819,753,286	808,364,217	Conti corr. a vista	105,645,536	110,001,220

Buchdruckerei JENT & Cie in Bern. — Imprimerie Jent & Cie.